

RHJ INTERNATIONAL

RHJ INTERNATIONAL SA

Société anonyme faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne

Avenue Louise 326

1050 Bruxelles, Belgique

Registre des personnes morales n° 0866.015.010

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU

16 SEPTEMBRE 2008

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE – CONSTITUTION DU BUREAU

La séance s'est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. D. Ronald Daniel.

Langue de travail

Le Président a précisé que, conformément à la loi, la langue officielle de l'assemblée sera le français et que les langues de travail seront le français et l'anglais. Il a précisé que les interventions faites dans l'une des deux langues seront traduites simultanément dans l'autre langue et que des écouteurs avec boîtiers de transmission sont à la disposition des participants qui souhaitent bénéficier de ces traductions.

Composition du bureau

Le Président a indiqué que, conformément à l'article 30 des statuts de la Société, le bureau de l'assemblée est composé du Président et de M. Rüdiger Schmid-Kühnhöfer, General Counsel de la Société, qui a été désigné comme Secrétaire de l'Assemblée.

VÉRIFICATIONS FAITES CONCERNANT LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE

Le bureau a fait rapport à l'assemblée sur les vérifications qu'il a opérées au cours des formalités d'enregistrement des participants, en vue de constater la correcte constitution de l'assemblée.

Convocation des actionnaires

Avant l'ouverture de la séance, les justificatifs de l'avis de convocation paru au Moniteur belge et dans L'Echo du 20 août 2008 ont été remis au bureau.

Le texte de la convocation ainsi qu'un modèle de procuration, de vote par correspondance ainsi qu'une lettre explicative concernant la 11^{ème} proposition de résolution relative aux clauses de changement de contrôle dans des instruments obligataires ont été mis à la disposition des actionnaires sur le site internet de la Société à partir du 20 août 2008 et le Rapport Annuel ainsi

que les documents relatifs aux comptes annuels consolidés et non consolidés ont été rendus disponibles le 31 juillet 2008.

Le bureau a également constaté que des lettres ont été envoyées aux administrateurs et au commissaire, contenant une copie de la convocation ainsi que les autres documents requis par le Code des sociétés belge.

Le Président a constaté que des copies de la convocation ont été mises à disposition des participants à l'entrée de la salle de l'assemblée.

Documents mis à disposition des actionnaires

Le bureau a conclu que la Société a pris les mesures nécessaires pour permettre aux actionnaires de prendre connaissance du Rapport Annuel de la Société pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2008 ainsi que des comptes annuels non-consolidés relatifs à cet exercice social et des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire y afférents.

Le bureau a constaté que des copies de ces rapports et comptes sont mises à disposition des participants à l'entrée de la salle de l'assemblée.

Vérification des pouvoirs des actionnaires participants

Les récépissés de dépôt ou les certificats de blocage des actions au porteur et dématérialisées ainsi que les procurations ont été soumis au bureau en vue de la vérification du respect des règles de participation à l'assemblée.

Par ailleurs, les documents établissant la capacité des individus agissant en qualité de représentant ou mandataire de personnes morales ont été soumis au bureau.

Liste des présences

Une liste des présences a été établie, reprenant le nom et l'adresse de tous les actionnaires qui prennent part à l'assemblée en personne ou par mandataire. Elle a été signée par chacun des actionnaires ou mandataires d'actionnaires présents et, après vérification, par le Président et le Secrétaire de l'assemblée.

Nombre total d'actions détenues par les actionnaires participants/représentés

Le bureau a constaté qu'il résulte de la liste des présences que les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée détiennent **28.073.949** actions sur un total de 85.545.547 actions émises par la Société.

Étant donné que ni la loi ni les statuts de la Société n'imposent de quorum pour la tenue de la présente assemblée, le bureau a constaté que l'assemblée peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Tiers présents à l'assemblée

Outres les personnes précitées, ont également assisté à l'assemblée les personnes suivantes :

- Monsieur Timothy C. Collins, *Co-Chief Executive Officer* et Administrateur ;
- Monsieur Leonhard Fischer, *Co-Chief Executive Officer* et Administrateur ;
- Björn König, Jun Makihara, Lord Rothschild et Jeremy W. Sillem, membres du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Jean-Marc Roelandt, *Chief Financial Officer* ;

- Monsieur Arnaud Denis, *Investor Relations Officer* ;
- KPMG Reviseurs d'Entreprises (représentée par Monsieur Benoît Van Roost), Commissaire de la Société ;
- Linklaters De Bandt (représenté par Monsieur François De Bauw et Madame Marjolaine Scheyvaerts), conseil de la Société ;
- Certains membres du personnel de la Société, et des firmes engagées par celle-ci, chargés de fonctions logistiques dans le cadre de l'assemblée.

Le bureau a invité ensuite l'Assemblée Générale à constater la validité de sa composition et son pouvoir pour délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Par assentiment unanime, l'Assemblée Générale s'est reconnue valablement constituée pour délibérer sur les points à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Le bureau a relevé que l'ordre du jour est le suivant, concernant l'exercice social clôturé au 31 mars 2008 :

1. Présentation des rapports du Conseil d'Administration sur les comptes annuels consolidés et non consolidés relatifs à l'exercice social clôturé au 31 mars 2008.
2. Présentation des rapports du Commissaire sur les comptes annuels consolidés et non consolidés relatifs à l'exercice social clôturé au 31 mars 2008.
3. Présentation des comptes annuels consolidés relatifs à l'exercice social clôturé au 31 mars 2008.
4. Approbation des comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social clôturé au 31 mars 2008.

Proposition de décision : approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social clôturé au 31 mars 2008, en ce compris l'affectation du résultat suivante :

Perte de l'exercice:	-	JPY (5.678) millions
Bénéfice reporté de l'exercice social précédent:	+	JPY 3.956 millions
Résultat à allouer:	-	JPY (1.722) millions
Perte à reporter:	-	JPY (1.722) millions

5. Décharge aux Administrateurs.

Proposition de décision : donner décharge à Messieurs D. Ronald Daniel, Timothy C. Collins, Leonard Fischer, Harvey Golub, Victor Halberstadt, Björn König, Jun Makihara, Lord Jacob Rothschild et Jeremy W. Sillem pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2008.

6. Décharge au Commissaire.

Proposition de décision : donner décharge à KPMG Réviseurs d'Entreprises (représenté par M. Benoît Van Roost, associé) pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2008.

7. Nomination d'Administrateurs.

Propositions de décisions :

- renouveler le mandat d'administrateur de M. Timothy C. Collins en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.
- renouveler le mandat d'administrateur de M. D. Leonhard Fischer en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.
- renouveler le mandat d'administrateur de M. D. Ronald Daniel en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.
- renouveler le mandat d'administrateur de M. Harvey Golub en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.
- renouveler le mandat d'administrateur de M. Björn König en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.
- renouveler le mandat d'administrateur de M. Jun Makihara en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.
- renouveler le mandat d'administrateur de M. Jeremy W. Sillem en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.
- nommer Dr. Mathias Döpfner en qualité d'administrateur en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.

Information générale :

Dr. Döpfner est actuellement Président et CEO d'Axel Springer AG à Berlin, société qu'il a rejointe en 1998 en tant qu'éditeur-en-chef de *Die Welt*. Il est membre du Comité Exécutif depuis 2000.

Pendant sa carrière, Mathias Döpfner a occupé différentes fonctions dans des sociétés de médias. Il a été, entre autres choses, éditeur-en-chef des journaux *Wochen Post* en *Hamburger Morgenpost*.

Depuis 2006, il est membre du Conseil d'Administration de Time Warner, Inc. Il est également membre, notamment, des Conseils de Surveillance de *Deutsche Presse Agentur* et de *Leipziger Verlags- und Druckereigesellschaft*, ainsi que membre du Conseil européen des Éditeurs.

Il occupe des fonctions honorifiques à l'*American Academy*, à l'*Aspen Institute*, et au Comité juif américain.

Dr. Döpfner a étudié la musicologie, l'Allemand et les arts théâtraux à Frankfort et à Boston.

– nommer M. Gerd Häusler en qualité d'administrateur en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.

Information générale :

M. Gerd Häusler a rejoint Lazard en octobre 2006. Il est actuellement Vice-Président et *Managing Director* chez Lazard, à Frankfort et à Paris, ainsi que membre du Comité consultatif de Lazard Allemagne. Il est un membre senior du *Global Government Advisory Business* de Lazard et de son *Global Financial Institutions Group*.

Avant de rejoindre Lazard, il a été Conseiller et Administrateur du Département de Droit Financier International de l'IMF et présidait tous les travaux liés aux marchés financiers, en ce compris les restructurations de dettes souveraines (de 2001 à 2006). Il a été *Senior Advisor* de Deutsche Börse (2001) et, avant cela, membre du Conseil d'Administration Exécutif de Dresdner Bank AG (1996-2000) ainsi que Président du Dresdner Kleinwort Benson à Londres (1997-2000).

Il a occupé le poste d'administrateur externe au sein de conseils de différentes sociétés (Airbus Germany, RWE Solutions, ARBED S.A. et ESSO Germany) et celui de membre de la Commission Consultative de la Bourse Allemande (*German Stock Exchange Advisory Panel*).

Gerd Häusler a étudié le droit et l'économie à l'université de Frankfort et de Genève.

8. Rémunération des Administrateurs.

Proposition de décision : approuver l'octroi :

- à Messieurs Harvey Golub, Björn König, Jun Makihara, Jeremy W. Sillem, Mathias Döpfner et Gerd Häusler, d'une rémunération de 100.000 EUR par an à titre de compensation pour les services rendus en tant qu'administrateurs durant chaque année fiscale concernée ; et
- à M. D. Ronald Daniel d'une rémunération de 250.000 EUR par an à titre de compensation pour les services rendus en tant qu'administrateur durant chaque année fiscale concernée.

9. Indépendance des Administrateurs en vertu du Code belge des sociétés.

Proposition de décision : acter que :

- Messieurs Björn König, Jun Makihara, Jeremy W. Sillem, Mathias Döpfner répondent aux critères familiaux et financiers d'indépendance prévus par l'article 524, § 4, alinéa 2 du Code belge des sociétés ;
- aucun des critères énoncés aux points 2° et 3° du § 4, alinéa 2 de l'article 524 du Code belge des sociétés empêchant la qualité d'administrateur indépendant n'existe dans le chef de Messieurs Björn König, Jun Makihara, Jeremy W. Sillem, Mathias Döpfner ; et
- selon l'appréciation de la Société, Messieurs Björn König, Jun Makihara, Jeremy W. Sillem, Mathias Döpfner n'entretiennent aucune relation avec une société qui est de nature à mettre en cause leur indépendance.

10. Renouvellement du mandat du Commissaire (pour l'examen des comptes annuels consolidés).

Proposition de décision : renouveler le mandat de KPMG Réviseurs d'Entreprises (représenté par M. Benoît Van Roost, associé) en tant que Commissaire pour l'examen des comptes annuels consolidés et ce, pour une période de trois ans qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.

11. Approbation de toute clause de changement de contrôle pour tout type d'instrument de dette potentiel.

Proposition de décision : conformément à l'article 556 du Code belge des sociétés, approuver toute clause conférant aux porteurs d'obligations, d'obligations (obligatoirement) convertibles ou de *notes* que la Société pourrait émettre dans les 12 mois suivant cette Assemblée Générale Annuelle, en une ou plusieurs offres ou tranches, libellées en euros (EUR), dollars américains (USD) ou en yens japonais (JPY), ayant une maturité n'excédant pas 30 ans et pour un montant maximum de EUR 1 milliard (ou l'équivalent en USD ou en JPY), le droit d'obtenir le rachat de ces obligations, obligations (obligatoirement) convertibles ou *notes* pour un montant n'excédant pas 110% du principal et des intérêts échus et impayés, en cas de changement de contrôle de la Société, conformément aux conditions générales de ces obligations, obligations (obligatoirement) convertibles ou *notes*. Chaque émission de ces obligations, obligations (obligatoirement) convertibles ou *notes* fera l'objet d'un communiqué de presse résumant la clause de

changement de contrôle applicable et mentionnera le montant total des obligations, obligations (obligatoirement) convertibles ou des *notes* déjà émises par la Société et soumises à une clause de changement de contrôle approuvée par cette résolution.

Par ailleurs, le Président rappelle que, par une résolution prise le 18 septembre 2007, le Conseil d'Administration de la Société a approuvé une modification des Statuts de la Société destinée à permettre la dématérialisation des actions de la Société et ce, conformément à la Loi belge du 14 décembre 2005 sur la suppression des titres au porteur (telle qu'amendée).

La version amendée des Statuts ainsi qu'une lettre d'information y relative ont été publiées sur le site web de la Société le 18 septembre et 23 octobre 2007 respectivement.

Le bureau a indiqué que les rapports du Conseil d'Administration ainsi que celui du Commissaire de même que les comptes consolidés et non consolidés ne seraient pas lus puisqu'ils ont été communiqués précédemment aux participants.

COMMENTAIRES

Messieurs Timothy C. Collins et Leonhard Fischer, en leur qualité de *Co-Chief Executive Officer*, ont commenté les activités et résultats de la Société.

Monsieur Jean-Marc Roelandt, en sa qualité de *Chief Financial Officer*, a commenté les résultats financiers de la Société.

Le bureau a mentionné à l'Assemblée Générale que de plus amples informations sur les activités et les résultats de l'exercice social écoulé sont disponibles dans le Rapport Annuel de la Société, qui a été précédemment mis à la disposition des participants.

QUESTIONS

Le Président a invité les participants qui le souhaitent, à poser les questions qu'ils auraient concernant les points à l'ordre du jour.

Après avoir ainsi offert la possibilité de poser des questions, le Président a constaté la clôture de la discussion.

SCRUTIN

Le bureau a rappelé à l'Assemblée Générale que les résolutions à l'ordre du jour sont les suivantes :

- l'approbation des comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social clôturé au 31 mars 2008.
- la décharge aux Administrateurs.
- la décharge au Commissaire
- la nomination d'Administrateurs.
- la rémunération des Administrateurs.
- la constatation de l'indépendance des Administrateurs en vertu du Code belge des sociétés.

- le renouvellement du mandat du Commissaire (pour l'examen des comptes annuels consolidés).
- l'approbation de toute clause de changement de contrôle pour tout type d'instrument de dette potentiel.

Le bureau a rappelé à l'Assemblée Générale que chaque proposition de décision qui figure à l'ordre du jour doit, pour être valablement adoptée, recueillir 50 % des voix plus une, conformément à l'article 31 des statuts. Le bureau a indiqué que, conformément à l'article 31 des statuts, le vote peut être fait à main levée mais que, puisqu'il y a des mandataires disposant d'instructions de multiples actionnaires (avec peut-être de multiples instructions), il a demandé à chaque représentant qui votera d'identifier par nombre d'actions les votes pour, contre et les abstentions, concernant chaque résolution.

Le bureau a rappelé à l'Assemblée Générale que chaque action donne droit à une voix seulement.

DÉLIBÉRATION - RÉOLUTIONS

Le bureau a soumis ensuite au vote de l'Assemblée Générale chacune des propositions de décisions qui figurent à l'ordre du jour.

1. Le bureau a soumis à l'Assemblée Générale la proposition d'approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social clôturé au 31 mars 2008, en ce compris l'affectation du résultat suivante :

Perte de l'exercice:	-	JPY (5.678) millions
Bénéfice reporté de l'exercice social précédent:	+	JPY 3.956 millions
Résultat à allouer:	-	JPY (1.722) millions
Perte à reporter:	-	JPY (1.722) millions

Cette proposition a été mise aux voix. Elle a été adoptée comme indiqué ci-dessous :

POUR	27.671.439
CONTRE	22.500
ABSTENTIONS	400.010

2. Le bureau a soumis à l'Assemblée Générale la proposition de donner décharge à Messieurs D. Ronald Daniel, Timothy C. Collins, Leonard Fischer, Harvey Golub, Victor Halberstadt, Björn König, Jun Makihara, Lord Jacob Rothschild et Jeremy W. Sillem pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2008.

Cette proposition a été mise aux voix. Elle a été adoptée comme indiqué ci-dessous :

POUR	27.671.439
CONTRE	422.500
ABSTENTIONS	10

3. Le bureau a soumis à l'Assemblée Générale la proposition de donner décharge à KPMG Réviseurs d'Entreprises (représenté par M. Benoît Van Roost, associé) pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2008. Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

POUR	28.071.439
CONTRE	22.500
ABSTENTIONS	10

4. Le bureau a soumis à l'Assemblée Générale la proposition de :

- renouveler le mandat d'administrateur de M. Timothy C. Collins en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.
- renouveler le mandat d'administrateur de M. D. Leonhard Fischer en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.
- renouveler le mandat d'administrateur de M. D. Ronald Daniel en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.
- renouveler le mandat d'administrateur de M. Harvey Golub en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.
- renouveler le mandat d'administrateur de M. Björn König en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.
- renouveler le mandat d'administrateur de M. Jun Makihara en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.

- renouveler le mandat d'administrateur de M. Jeremy W. Sillem en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.
- nommer Dr. Mathias Döpfner en qualité d'administrateur en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.
- nommer M. Gerd Häusler en qualité d'administrateur en date du et avec effet au 16 septembre 2008, mandat qui se terminera immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui sera invitée à approuver les comptes annuels non consolidés relatifs à l'exercice social se clôturant le 31 mars 2011.

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

POUR	27.671.439
CONTRE	422.500
ABSTENTIONS	10

5. Le bureau a soumis à l'Assemblée Générale la proposition d'approuver l'octroi :

- à Messieurs Harvey Golub, Björn König, Jun Makihara, Jeremy W. Sillem, Mathias Döpfner et Gerd Häusler, d'une rémunération de 100.000 EUR par an à titre de compensation pour les services rendus en tant qu'administrateurs durant chaque année fiscale concernée ; et
- à M. D. Ronald Daniel d'une rémunération de 250.000 EUR par an à titre de compensation pour les services rendus en tant qu'administrateur durant chaque année fiscale concernée

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

POUR	27.671.439
CONTRE	422.500
ABSTENTIONS	10

6. Le bureau a soumis à l'Assemblée Générale la proposition d'acter que :

- Messieurs Björn König, Jun Makihara, Jeremy W. Sillem, Mathias Döpfner répondent aux critères familiaux et financiers d'indépendance prévus par l'article 524, § 4, alinéa 2 du Code belge des sociétés ;

